

Publifin : les élus locaux chargent leurs partis

Les mandataires qui sont à l'origine du scandale Publifin sortent de leur silence. Treize membres des « comités de secteur » ont confié au « Soir » leur version de l'affaire qui secoue la Wallonie.

Depuis la mi-décembre, Publifin est dans la tourmente. A l'origine du scandale, les belles rémunérations octroyées aux membres des « comités de secteur » de l'intercommunale liégeoise, qu'ils assistent ou non aux réunions.

Le Soir a contacté les vingt-quatre personnes liées à ces comités de secteur. Treize d'entre eux ont accepté de confier leur ressenti, dont une seule seulement (Brigitte Kinet, CDH) à visage découvert. Leur ressenti est amer. Un socialiste explique : « On nous fait un procès qui n'est pas le nôtre. On travaille dans l'anonymat puis, soudain, on se fait tirer dessus. »

Lorsqu'on aborde la question des rémunérations, un libéral explique : « Tout le monde y va de son communiqué de presse, de son interprétation. Or tout le monde connaissait l'existence de ce système. Nous sommes soumis à deux déclarations de mandat par an. Et dans celle remise à la Région wallonne, on doit indiquer les rémunérations perçues. »

« Ce n'est pas la révolte des gens qui me choque, explique un autre, c'est l'hypocrisie des partis qui, en plus, prélèvent leur part sur ces montants. » Un CDH conclut : « L'hypocrisie des partis traditionnels fait que je ne me vois plus fonctionner dans ce système-là. » ■

« L'hypocrisie du PS et du CDH est incroyable »

Pierre-Yves Jeholet (MR) digère très mal l'absence de commission d'enquête sur Publifin et dénonce « l'hypocrisie du PS et du CDH et de leurs présidents ». Derrière ce refus d'une commission, « il y a de la peur », selon le libéral. Jeholet voit dans la situation actuelle « le résultat de l'hégémonie PS, du réseautage socialiste partout en Wallonie depuis des décennies ». Et constate : « C'est un système qui se construit autour du PS et certains, y compris chez nous, s'y accrochent. »
P. 4 notre entretien

Les acteurs à l'origine du scandale Publifin s'expriment

- Depuis deux mois, les membres des comités de secteur sont montrés du doigt.
- Des mandataires locaux pris malgré eux dans une tourmente nationale.
- Comment vivent-ils cette tempête ? Certains ont accepté de répondre.

C'est la période la plus difficile de ma vie », confie une des vingt-quatre personnes liées aux comités de secteur de Publifin. Depuis la mi-décembre, le nom de cette intercommunale liégeoise chapeautant le groupe Nethys, terme générique du dernier scandale politique en cours, est à la Une des médias.

En pareilles circonstances, la mer politique prend la couleur de l'encre des journaux. Et la tempête fait rage, secouant les esquifs des partis et emportant les élus les moins bien arrimés. Parmi eux, les membres de ces comités de secteur. Des élus communaux, marins d'eau douce jetés sur un océan politico-médiatique déchaîné.

Jusqu'ici, ils n'avaient eu que sporadiquement la parole, dans le contexte houleux que l'on sait. « Apporter des explications n'aurait servi à rien, estime un réformateur. Cela ne faisait qu'alimenter les discussions ». « J'ai le sentiment d'avoir été pris pour de la merde et de ne pas avoir eu la possibilité de me défendre », confie un socialiste, pris dans le roulis de la colère et de l'amertume.

Treize d'entre eux ont néanmoins accepté de confier leur ressenti, malgré l'inquiétude que suscite l'ouverture d'une information judiciaire. Une seule s'exprime à visage découvert. Ce qui en dit long sur l'opprobre qui les accable encore. « Je ne me rendais pas compte qu'il y avait un tel montage audessus de nos têtes, reconnaît Béatrice Kinet, une élue CDH au sein du comité de secteur télécoms. J'ai sans doute été naïve, même si je suis conseillère communale depuis trente ans. » « Il m'est arrivé de pleurer mais je ne joue pas les martyrs, admet avec pudeur un mandataire blanchi sous le harnais. Je n'ai pas subi d'attaques personnelles. » « On nous fait un procès qui n'est pas le nôtre, déplore un socialiste. Et je vis très mal cette chasse à l'homme politique. On travaille dans l'anonymat puis, sou-

« On nous fait un procès qui n'est pas le nôtre. »

Je vis mal cette chasse à l'homme politique. On travaille dans l'anonymat et on se fait tirer dessus » UN SOCIALISTE

dain, on se fait tirer dessus. A l'avenir, cela risque de décourager les gens de s'engager. »

Une autre voix, socialiste, se fait orageuse : « C'est une histoire montée, malgré un fond de vérité et des erreurs commises, qu'on présente comme la nouvelle Carolo, alors que rien d'illégal n'a été commis. » Et plusieurs d'entre eux avouent avoir reçu des messages méchants, voire injurieux, sur les réseaux sociaux. « Par contre, j'ai répondu à tous ceux qui m'ont interpellée, explique Béatrice Kinet. Et certains ont compris ma situation. » Un autre confie : « C'est le regard des autres élus qui est dur. Ils ne disent rien mais... »

Le mandat et la rémunération

Des naïfs, les mandataires de Publifin ? Une affirmation qui contredit l'image de « parvenus » diffusée depuis l'éclatement du scandale. Et pourtant, leurs explications méritent qu'on s'interroge. « C'est surréaliste, constate l'un d'eux. On tape sur des personnes placées là par leur parti et qui n'ont pas décidé de leur rémunération. »

« C'était mon premier mandat local, confie une élue CDH. Les représentants du parti n'ont présenté ce mandat comme temporaire, lié à la liquidation d'Intermosane. On ne vous dit rien alors du nombre de réunions ou de la rémunération. » « J'ai été désigné par ma formation et j'ai assumé ce mandat, poursuit un réformateur. Mais quand on vous le propose, il n'est jamais question d'argent. Cela ne se fait pas. »

« Dans ce type de structures où vous êtes désignés, vous n'avez pas la main, commente un autre. Ce n'est pas moi qui ai décidé du fonctionnement et du contenu de ces comités. » C'est donc avec la caution de leur famille politique que les vingt-quatre mandataires ont intégré les comités de secteur. Pour une allocation qui était celle perçue auparavant dans les comités de direction des intercommunales absorbées par Publifin et identique à celle versée dans d'autres cénacles de la supracommunalité.

« Quand j'ai reçu mes premiers émoluments, je n'ai pas prêté attention car on avait eu une réunion, ce mois-là, se souvient Béatrice Ki-

net. Puis, le mois suivant, j'ai à nouveau reçu de l'argent. Lors de la séance suivante, on m'a répondu que c'était normal. C'était mon premier mandat rémunéré et j'ignorais si c'était la pratique. » « Je ne connaissais pas le montant du salaire quand j'ai accepté mais j'ai essayé de rendre le travail au maximum, se souvient un autre. Puis je ne me suis pas posé la question. Je n'avais pas l'historique des rémunérations. Et nous n'avions pas de droit de décision sur ces montants validés par le parlement wallon. »

« J'avais dit à l'époque que les rémunérations étaient excessives et qu'il y avait trop peu de réunions, assure un socialiste qui ne s'épanche guère plus. Peut-être aurai-je dû démissionner. » Remettre leur mandat, d'autres aussi y ont songé. « Mais ce n'est pas évident quand on n'est pas ancré depuis longtemps », confesse une jeune élue. « Je n'ai pas demandé à siéger au comité de secteur de Publifin et à recevoir de tels émoluments, s'indigne un plus chevronné. Simplement, un jour, j'ai

constaté que je recevais cette somme. Mais je ne l'ai pas volée, puisque c'est une décision de l'intercommunale. On aurait dû refuser l'argent mais c'est parfois difficile car tout le monde ne roule pas sur l'or. C'est un peu de la lâcheté. »

La hauteur des émoluments a choqué l'opinion. Tous en sont conscients. Mais ils relativisent. « Les montants, c'est ce que les gens retiennent et c'est normal car beaucoup de personnes vivent difficilement, soulève un élu de la périphérie liégeoise. Mais vous pouvez les diviser par deux car ce sont des chiffres bruts. » « Le premier montant cité me concernant n'était pas correct, ajoute Béatrice Kinet. J'en ai pleuré. Je ne me reconnaissais

pas dans ce qui était dénoncé. » D'autres parlent carrément de « manipulation » : « quand vous faites croire aux gens qu'on gagne 500 euros à la minute, ils s'imaginent que vous touchez des milliers d'euros par mois. »

Autre élément avancé : sept des membres des comités de secteur siégeaient également au conseil

d'administration de l'intercommunale. Pour le même montant que leurs dix-sept condisciples. Par ailleurs, il y a un autre objectif qui semble visé : « Il y a beaucoup de mandats qui ne sont pas rémunérés et d'autres qui le sont avec des jetons de présence parfois très faibles, malgré le travail accompli, analyse un vieux routier de la poli-

tique locale. Au bout du compte, il y a sans doute un équilibre. Mais cela ne devrait pas être le cas et la rémunération devrait correspondre à l'investissement nécessaire. » « On ne s'enrichit pas au niveau

communal, confirme un Liégeois. Ce n'est pas un sacerdoce mais on ne le fait pas non plus pour l'argent. Pour l'ensemble de mes mandats, je gagne environ 1.500 euros par mois. »

Des mandats qui arrivent au terme d'une campagne électorale en grande partie financée par le candidat avec ses propres deniers. Ce qui explique pourquoi ces émoluments sont perçus par certains comme un juste retour des choses. Quitte à choquer l'opinion. « Il y a une réflexion à avoir sur ce scandale, estime une élue. Vous donnez beaucoup de temps et vous finissez par vous demander quel est le retour. Peut-être le système Publifin est-il parti de là. »

« L'hypocrisie des partis »

« La politique, pour moi, ce n'est pas un métier, rappelle Béatrice Kinet. Je regrette que les partis ne préparent pas mieux leurs conseillers au rôle qu'ils vont exercer lors de ces mandats. On connaît bien le nom et les activités des intercommunales où l'on va siéger mais pas le fonctionnement interne. On vous y bombarde de budgets, de chiffres, mais ce n'est pas donné à tout le monde de s'y retrouver. »

« Ce n'est pas la révolte des gens qui me choque, c'est l'hypocrisie des partis qui, en plus, prélèvent leur part sur ces montants, dénonce un élu désabusé. Ils savaient donc ce que nous percevions. C'est le sauve-qui-peut et ceux qui ont installé ce système, le dénoncent aujourd'hui par pure démagogie. » « De la part des partis, c'est l'hypocrisie habituelle, s'indigne une autre. Ils étaient tout à fait au courant de ce

« J'ai été désigné par ma formation pour siéger dans un comité de secteur et j'ai assumé ce mandat. Mais

il n'est jamais question d'argent. Cela ne se fait pas »

UN RÉFORMATEUR

qui se passait. Et puis, ils viennent avec de grandes mesures et nous disent qu'il faut rembourser. Ils essaient de sauver la face. Ils devraient aussi faire leur autocritique éthique. Mais pour l'heure, c'est loin d'être le cas. »

« Tout le monde y va de son communiqué de presse, de son interprétation, dégoise un élu MR. Or tout le monde connaissait l'existence de ce système. Nous sommes soumis à deux déclarations de mandats par an. Et dans celle remise à la Région wallonne, on doit indiquer les rémunérations perçues. Mais le monde politique a réagi dans la précipitation, en fonction de la réaction populaire. C'est à l'emporte-pièce et tout devient brouillon. C'est dommage. »

Un autre réformateur pointe également la responsabilité du gouvernement wallon qui « a quand même été d'une hypocrisie de l'au-delà (sic) car il ne faut pas nous faire croire qu'il n'y avait pas de contact entre les cabinets ministériels et Nethys ». Nethys, désignée par plusieurs interlocuteurs

comme le cœur du système, bien loin des délibérations des comités de secteur de Publifin, où rien ne se décidait.

Même les premières mesures annoncées en urgence laissent un arrière-goût amer aux « lampistes » de Publifin. « On se plaint que ce scandale fasse les choux gras des partis extrémistes. Mais quand on

supprime des postes d'administrateurs et des structures, on donne raison à ces partis et aux gens qui pensent que ces organes sont inutiles, résume un déçu. Comme l'a dit Julie Fernandez Fernandez, ce sont des effets de manche et des réactions précipitées dont on ne mesure pas les implications. »

Et demain ?

« Est-ce que cette affaire va remettre en cause mon engagement politique ? Je n'en sais rien, répond un jeune « loup ». Après cela, on voit la politique différemment, avec plus de recul. » Pour ceux qui en disposent, le temps efface les blessures sur les peaux encore tendres. Et certaines traces de la mémoire collective.

« Je ne rencontre pas de commentaires négatifs en direct, reconnaît un élu au cuir tanné. Mais l'opposition risque de ressortir cette affaire lors de la campagne de 2018. Si c'est le cas, il faudra assumer. » D'autant que l'intéressé a tiré la leçon de ce mauvais feuillet. « Désormais, mon seul objectif, ce sont les élections communales. C'est là que j'ai été élu. Et une telle mésaventure vous permet de vous poser les bonnes questions et de faire le ménage entre les mandats vraiment utiles à ma mission communale et les autres. »

D'autres n'auront pas cette chance. « Nous avons été manipulés par le système, par les intercommunales, estime Béatrice Kinet. Je suis déçue de terminer ma carrière politique comme cela. Car à 61 ans, je vais réfléchir à ce que je vais

faire. » Un autre mandataire se dit également tenaillé par le doute, malgré une longue expérience du mandat local. « Je me pose des questions, souffle-t-il. Est-ce que

cela vaut la peine de se mettre mal et de se ruiner la santé ? Actuellement, je prends des médicaments. C'est le fondement même de mon engagement qui est mis à mal. » Un troisième, CDH, confie : « Cela remet en cause la manière dont je fais de la politique. L'hypocrisie des partis traditionnels fait que je ne me vois plus fonctionner dans ce système-là. A l'avenir, je conçois plutôt un engagement citoyen. »

Enfin, certains repartent à besace pleine de désillusions. « Quand vous vous engagez en politique, c'est parce que vous avez des convictions et parce que vous vous dites que vous allez nouer des liens, voire des amitiés. Mais dans cette aventure Publifin, je n'ai ressenti à aucun moment aucun type d'empathie avec l'homme qui se trouve derrière le mandataire qui a reconnu sa faute. » Et d'ajouter, désabusé : « Il y a plus de vie dans le désert de Gobi que dans ce que j'ai ressenti de mes camarades de parti. » ■

PASCAL LORENT

« L'hypocrisie des partis fait que je ne me vois plus fonctionner dans ce système-là. A l'avenir, je conçois plutôt un engagement citoyen » UN CENTRISTE

commission spéciale André Gilles défend la

Tension maximale vendredi après-midi au parlement de Wallonie. La semaine s'achève sur la première réunion de la commission spéciale consacrée à Publifin. André Gilles est présent. L'entrée théâtrale du président de l'intercommunale marque le début de travaux qui se poursuivront déjà lundi et mardi. Le député provincial de Liège, à peine audible parfois, livre une photographie complète des activités du groupe qu'il préside. Il y a du boulot : il faut remonter à 1923 pour trouver trace des premières velléités intercommunales dans le bassin de Liège, en matière d'énergie. Presque un siècle d'activités qui s'accroissent au début des années septante avec le développement de la télédistribution, pour finir par la création de Nethys et de ses filiales.

Le député PS Patrick Prévot résume un sentiment assez général : « S'il n'y avait pas eu le scandale des rémunérations qui amène André Gilles ici, on aurait pu croire au récit d'une histoire à succès wallonne. » C'en est presque dérangeant. Sauf que les révélations récentes ont mis en lumière une incroyable nébuleuse où circulent des montants de rémunérations hors normes. Et qu'une question transcende tous les débats, encore et toujours : quelqu'un aurait-il pu tirer la sonnette d'alarme ? ■

E.D.

LA WALLONIE A AVALISÉ

Un développement largement soutenu

Tout au long de son exposé introductif (il reviendra), André Gilles prend un grand plaisir à souligner une évidence en citant en rafales des décisions des instances du groupe dûment datées et référencées : les développements stratégiques successifs Tecteo-Publifin ont été validés par les partis politiques, les communes, les forces vives liégeoises et même la Wallonie, quand cela s'imposait. L'élu socialiste aligne les pourcentages obtenus lorsque ces évolutions ont été soumises au vote : entre 90 et 95 % d'avis favorables, parfois tout au plus quelques abstentions, et même l'unanimité. Le message est clair : tout le monde a soutenu l'expansion du groupe. Et de manière subliminale : il est bien tard pour se réveiller et s'inquiéter des options prises par l'organisme liégeois. Bref, si cette commission a pour mission de dégager des responsabilités sur des questions aussi essentielles que les rapports entre activités réglementées (énergie) et activités commerciales (télédistribution, presse...), c'est mal parti. Pour André Gilles, tout le monde est mouillé.

E.D.

L'ANCRAGE EN QUESTION

Mais où est encore l'intérêt communal ?

Une intercommunale, c'est une association de communes. Dans le cas de Publifin, elles sont liégeoises, mais c'est la Province qui détient la majorité du capital. Les députés wallons soulèvent une question évidente : multiplier les pôles d'activités, notamment en achetant des groupes de presse, relève-t-il encore de l'intérêt communal ? Un gros doute dans de nombreux esprits : l'étalement était-elle garantie entre les activités ou les pouvoirs locaux ont-ils été grugés dans la folle expansion du groupe Publifin ?

André Gilles dépeint « cette petite structure qui s'est transformée en dix ans en acteur économique majeur qui vaudrait trois milliards si elle se trouvait en Bourse, et serait donc dans le Bel 20. » Mais le président de l'intercommunale le souligne encore et toujours : « La nouvelle structure a fait l'objet d'un large consensus politique à Liège et a été exposée aux décideurs wallons. »

Le Liégeois le précise cependant : « Nous avons parfois soumis le costume intercommunal à la réflexion. Était-il ajusté à nos activités ? »

E.D.



Un « caddy de documents » promis au parlement

Comme nous l'expliquions dans nos précédentes éditions, nous avons recensé des questions très troublantes autour de l'affaire **Publifin** auxquelles personne n'a apporté de réponses jusqu'ici.

Qui a mis en place le système de rémunération sans présence obligatoire chez **Publifin** ? Y a-t-il un contrôle réel sur le cumul des mandats ? Quel est le salaire de **Stéphane Moreau**, patron de **Nethys** ? Et bien d'autres.

La commission spéciale qui s'est ouverte ce vendredi à Namur n'a pas encore véritablement apporté de réponses supplémentaires. Si ce n'est qu'**André Gilles** a pris un malin plaisir à rappeler qu'un consensus politique existait entre formations liégeoises à la mise en place de **Publifin** et de **Nethys**. Et que la Wallonie, pour certains volets, a marqué son aval. Pour ne pas dire que de nouvelles questions pointent le bout du nez. Au passage, **André Gilles** promet d'amener « un caddy de documents ».

La liste complète des questions est disponible sur notre site internet, que nous actualisons en permanence avec les éléments de réponse que nous récoltons.

commission spéciale André Gilles défend la stratégie de l'intercommunale

Tension maximale vendredi après-midi au parlement de Wallonie. La semaine s'achève sur la première réunion de la commission spéciale consacrée à Publifin. André Gilles est présent. L'entrée théâtrale du président de l'intercommunale marque le début de travaux qui se poursuivront déjà lundi et mardi. Le député provincial de Liège, à peine audible parfois, livre une photographie complète des activités du groupe qu'il préside. Il y a du boulot : il faut remonter à 1923 pour trouver trace des premières velléités intercommunales dans le bassin de Liège, en matière d'énergie. Presque un siècle d'activités qui s'accroissent au début des années septante avec le développement de la télédistribution, pour finir par la création de Nethys et de ses filiales.

Le député PS Patrick Prévot résume un sentiment assez général : « S'il n'y avait pas eu le scandale des rémunérations qui amène André Gilles ici, on aurait pu croire au récit d'une histoire à succès wallonne. » C'en est presque dérangeant. Sauf que les révélations récentes ont mis en lumière une incroyable nébuleuse où circulent des montants de rémunérations hors normes. Et qu'une question transcende tous les débats, encore et toujours : quelqu'un aurait-il pu tirer la sonnette d'alarme ? ■

E.D.

LA WALLONIE A AVALISÉ

Un développement largement soutenu

Tout au long de son exposé introductif (il reviendra), André Gilles prend un grand plaisir à souligner une évidence en citant en rafales des décisions des instances du groupe dûment datées et référencées : les développements stratégiques successifs Tecteo-Publifin ont été validés par les partis politiques, les communes, les forces vives liégeoises et même la Wallonie, quand cela s'imposait. L'élu socialiste aligne les pourcentages obtenus lorsque ces évolutions ont été soumises au vote : entre 90 et 95 % d'avis favorables, parfois tout au plus quelques abstentions, et même l'unanimité. Le message est clair : tout le monde a soutenu l'expansion du groupe. Et de manière subliminale : il est bien tard pour se réveiller et s'inquiéter des options prises par l'organisme liégeois. Bref, si cette commission a pour mission de dégager des responsabilités sur des questions aussi essentielles que les rapports entre activités réglementées (énergie) et activités commerciales (télédistribution, presse...), c'est mal parti. Pour André Gilles, tout le monde est mouillé.

E.D.

L'ANCRAGE EN QUESTION

Mais où est encore l'intérêt communal ?

Une intercommunale, c'est une association de communes. Dans le cas de Publifin, elles sont liégeoises, mais c'est la Province qui détient la majorité du capital. Les députés wallons soulèvent une question évidente : multiplier les pôles d'activités, notamment en achetant des groupes de presse, relève-t-il encore de l'intérêt communal ? Un gros doute dans de nombreux esprits : l'étanchéité était-elle garantie entre les activités ou les pouvoirs locaux ont-ils été grugés dans la folle expansion du groupe Publifin ?

André Gilles dépeint « cette petite structure qui s'est transformée en dix ans en acteur économique majeur qui vaudrait trois milliards si elle se trouvait en Bourse, et serait donc dans le Bel 20. » Mais le président de l'intercommunale le souligne encore et toujours : « La nouvelle structure a fait l'objet d'un large consensus politique à Liège et a été exposée aux décideurs wallons. »

Le Liégeois le précise cependant : « Nous avons parfois soumis le costume intercommunal à la réflexion. Etait-il ajusté à nos activités ? »

E.D.

UN MAL NÉCESSAIRE

Les comités de secteur parce qu'il le fallait

L'affaire Publifin démarre avec ces rémunérations anormales pour les membres des comités de secteur de l'intercommunale. André Gilles rappelle la genèse de ces comités : l'intégration de huit intercommunales dans une structure unique. Ce qui fait dire au Liégeois que « Publifin a été le principal acteur de la rationalisation des intercommunales » voulue par la Wallonie.

Mais il fallait rassurer les anciens organismes absorbés par le géant liégeois. Ces comités de secteur leur permettaient de donner le change durant quelques années, de fusionner en tolérant

un regard sur les activités. « On nous les a imposés » dit le président qui rappelle aussi qu'il les a fait dissoudre dès le début de « l'affaire ».

Les polémiques autour des activités et des rémunérations ne déstabilisent pas André Gilles qui sera invité à nouveau à Namur pour fournir plus de détails. Il promet aux députés « un caddy de documents » dès lundi. Il insiste sur l'importance des prochaines semaines : désormais isolé (les deux vice-présidents ont démissionné), il convoquera une assemblée générale extraordinaire. La question posée aux administrateurs : stop ou encore comme Publifin ?

E.D.

Le salaire « plafonné » d'André Gilles

Jeudi matin, *Le Soir* révélait le plantureux salaire d'André Gilles, président de Publifin et taulier de la Province de Liège. Pour l'ensemble de ses mandats, le socialiste touche quelque 365.600 euros brut par an. C'est plus que Sophie Dutordoir, la nouvelle patronne de la SNCB, dont le salaire est plafonné à 290.000 euros. Suite à ces révélations, la fédération liégeoise du PS a réagi. Elle rappelle qu'elle a décidé, le 20 janvier dernier, de plafonner les rémunérations des socialistes à 150 % du salaire de député. Un plafond qu'exploitait André Gilles, mais qu'il n'exploitera plus en 2017, promet le parti. Selon Willy Demeyer, patron des rouges liégeois, André Gilles ne conserve plus que 3 mandats rémunérés, alors qu'il en avait 7. A-t-il démissionné des 4 autres ? « Il n'a pas démissionné, mais il a demandé à exercer ces mandats à titre gratuit », précise Willy Demeyer. André Gilles conserve donc son influence, mais gagnera quelques dizaines de milliers d'euros en moins.

X.C.

Philippe Buelen : le mélange des genres

Le chef cab' de Prévot et vice-président de la Sogepa n'est décidément pas familier de la notion de conflit d'intérêts, relevait *L'Avenir* le 3 février. La commissaire CDH envoyée par le gouvernement wallon pour surveiller les comptes de la Sowalfin – dont Philippe Buelen était jusqu'il y a quelques jours vice-président – n'était autre que la compagne de celui-ci. Cette dame, relève encore *L'Avenir*, est aussi conseillère au sein de la Sogepa. Dont Philippe Buelen est aussi vice-président. Il était également administrateur rémunéré d'Immo-Circus Wallonie, une des filiales d'Ardent Group, une société liégeoise qui gère un grand nombre de casinos et salles de jeux en Belgique et en France. Ce groupe défend également le projet d'extension du casino de Namur et d'implantation d'un hôtel de luxe. Dans ce cadre, il appartient à la Ville de Namur, dont Maxime Prévot est bourgmestre empêché, de délivrer les autorisations nécessaires.

J.O. MA.

carnet du samedi **Bêtise**

Dans les pays scandinaves, le pouvoir est une maison de verre. En Suède, par exemple, le citoyen peut se présenter à n'importe quel cabinet ou ministère et se faire montrer l'inventaire des dépenses. Du paquet de trombones à une bouteille de rouge, tout est public, tout est contrôlable. C'était pour qui, pour quoi, le rouge?... Et les trombones?... Les gestionnaires serrent les fesses.

Et c'est très bien.

La vigilance suédoise repose sur la « loi de transparence » votée en... 1766. Elle est fondée sur l'idée, simple et universelle, que ministres et ministères ne sont pas les propriétaires de l'argent qu'ils gèrent. Universelle, faut voir. Chez nous, et comme on le sait, l'idée dont question est interprétée de manière assez punk.

Du coup, nos cabinets et ministères sont des bunkers. Portes closes. Même les députés ne sont pas autorisés à lever le couvercle. En 2004, à l'occasion de l'affaire Arena (300.000 euros pour rénover un cabinet, rappelez-vous), l'opposition MR/Ecolo avait demandé à pouvoir examiner les dépenses de cabinets. Sans même se justifier, PS et CDH ont dit non.

Que c'était crétin.

Dire oui à l'opposition eût été une manière simple de laver les ministres de tout soupçon.

Dire non, c'est laisser supposer qu'il y a de la poussière, derrière les portes fermées.

Bref, PS et CDH ont permis à la

suspicion de survivre et ce... à leur détriment.

Re-bref : en 1766, sur le plan de la gouvernance, la Suède était plus avancée que la Belgique de 2017. Soit un retard de 251 années, qui n'est pas près de se résorber d'ailleurs, quand on voit le fol enthousiasme des partis dominants, en Wallonie, à faire la clarté sur les petites affaires du moment.

Au Parlement wallon, pour éclairer l'affaire Publifin, MR, Ecolo et PTB réclamaient une « commission d'enquête » avec, donc, là, les pouvoirs d'un juge d'instruction.

PS et CDH ont dit non. Ce sera une commission ordinaire, sans grands moyens d'investigation. Autant priver un myope de ses lunettes.

Que c'est crétin.

Dire oui à l'opposition, c'était une manière, dans le chef du PS et du CDH, de dire (ou feindre) qu'ils sont en colère contre les indécis. La commission remuerait de la poussière, soit, mais ça sortirait d'un coup et PS et CDH s'en tireraient lavés et gagnants.

Dire non, symboliquement, ça signale qu'on veut poser le couvercle. Avec quel résultat ? La presse fera quand même sortir la poussière. Ce sera : scandales à la petite cuiller, en mode feuilleton. Et PS et CDH seront saillés et perdants.

Pour l'Oscar de la bêtise en politique, que tout le monde se calme. Les inscriptions sont clôturées. On a nos deux gagnants. Et ce sont des champions. ■

PIERRE BOUILLON

« Tout ce qui arrive, c'est le résultat du système PS »

ENTRETIEN

Pierre-Yves Jeholet est remonté. Il ne digère pas l'absence de commission d'enquête autour de Publifin et dénonce un « système socialiste », tout en concédant que des mandataires de son parti y ont joué un rôle.

Comment se présentent les travaux de la commission spéciale ?

Je confirme mon incompréhension de ne pas avoir une commission d'enquête alors que Benoît Lutgen et Paul Magnette avaient ouvert la porte la semaine dernière. L'hypocrisie du PS et du CDH et de leurs présidents est incroyable : ils demandent la démission de nos représentants au conseil d'administration de Publifin. Mais tout le monde sera démissionné lors de l'assemblée générale, ils le savent, il ne faut pas avoir fait beaucoup de droit pour comprendre ça. Il y a beaucoup d'enfumage.

Pourquoi ce refus d'une commission d'enquête ?
Il y a de la peur. Dans la majorité, certains sont animés par la peur.

« Le refus d'une commission d'enquête, c'est de la peur »

Tout le monde peut être mouillé, y compris votre parti. Vous avez peur aussi ?

Chez nous, il est clair que l'on trouve la même personne (Georges Pire, NDLR) dans toutes les sociétés, tous les montages, ce qui pose un véritable problème. Mais cela ne nous empêchera pas d'aller au bout des choses. J'aime quand même rappeler que tout ceci est le résultat de l'hégémonie du PS, du réseautage socialiste partout en Wallonie depuis des décennies. Il contrôle tout, dont le secteur énergétique. On doit faire un mea culpa mais maintenant, il faut vider les écuries. Moi je n'ai peur de rien. La commission d'enquête, allons-y. Si j'étais rémunéré via une société écran, j'aurais du mal à m'endormir. D'autres n'ont pas ces états d'âme.

Là où il est, président provincial du MR, Daniel Bacquelaine aurait pu intervenir. Quelle est sa responsabilité ?
Paul Furlan (le ministre PS des Pouvoirs locaux qui a démissionné, NDLR) vise Jean-Marc Nollet. Da-

niel Bacquelaine et Pierre-Yves Jeholet. C'est nous qui aurions construit le système. Je mets ça sur le coup de l'aigreur. Avec Daniel Bacquelaine, savions-nous que les réunions n'étaient pas présentes mais payés quand les réunions avaient lieu ? Non, évidemment. Et j'en ai posé des questions au Parlement ! Mais on se retranchait derrière des stratégies de droit privé, on nous disait qu'on n'avait pas de comptes à nous rendre. On ne savait pas ce qui se passait. On voit le résultat.

Est-ce parce que les administrateurs sont faibles, qu'il y a un problème de personnel politique ?

C'est un système qui se construit autour du PS et certains ailleurs, y compris chez nous, s'accrochent à un système comme celui-là. Quand des journalistes me disent qu'ils n'ont pas pu tout faire non plus parce que Voo est un gros annonceur, il y a de quoi se poser des questions. Chacun doit faire son autocritique.

Les administrateurs de Publifin étaient-ils au courant de la situation dans les comités de secteur ?

Beaucoup non ! Auraient-ils dû ou pu ? Oui, c'est la même formule que le ministre Furlan pour le rôle de Claude Parmentier, membre de son cabinet et compagnon de longue date et qu'il traite aujourd'hui de menteur. Furlan-Parmentier, ce sera une belle confrontation devant la commission. Je peux comprendre l'aigreur du ministre, mais enfin ce sont des camarades et ils ne se sont pas parlé de Publifin pendant deux ans. Allons, il faut cesser de rire ! Je sais où siègent mes collaborateurs, moi.

La responsabilité politique a été prise : Furlan a démissionné. Faut-il aller plus loin ?

La responsabilité du gouvernement, c'est à nouveau celle du PS, parti dominant en Wallonie depuis des décennies. Je demande deux choses depuis des années : le cadastre des rémunérations des intercommunales et des autres structures wallonnes, y compris les avantages, les voitures. Je n'ai jamais été entendu. Il faut fusionner tout cela, réduire le nombre d'administrateurs et de directeurs qui coûtent cher. Oseront-ils aller jusque là ? Inquiéter des gens qui vont chercher 300.000 euros comme manager alors qu'ils passent tout leur temps dans un cabinet ministériel ?

Et le vice-président du gouvernement wallon, Marcourt ? Une responsabilité ?
On ne peut pas dire qu'il est très loquace. J'attends qu'il s'exprime aussi. Un vrai scandale sur lequel je n'ai pas entendu un socialiste s'exprimer, c'est Newin. Qui en est le président ? Le député bourgmestre de Seraing, rémunéré à travers une société. Je pensais que cela n'existait plus. Mais si ! L'a-t-il dissoute ? Je ne crois pas. Cela ne rentre pas dans le plafond des rémunérations. Et à la Chambre, Alain Mathot plaide pour plus d'équité fiscale. Mais enfin !

On résume : votre thèse, c'est que le système PS est responsable.
Si le PS avait traqué les tricheurs et les parvenus, on n'en serait pas là aujourd'hui. C'est là que la responsabilité est énorme parce que tout le monde va payer l'addition et que des farfelus vont en profiter. ■

Propos recueillis par
ERIC DEFFET
BERNARD DEMONTY

POLÉMIQUE

« Ma détermination est intacte »

« Le Soir » a fait état de la situation de votre épouse, de votre sœur et de votre belle-sœur qui travaillent à la province de Liège, actionnaire principal de Publifin. La seconde a été chef de cabinet de Georges Pire. Quel impact sur votre rôle au sein de la commission spéciale ?

Ces choses sont connues. Ma sœur a été chef de cabinet de Georges Pire, mais pour ses compétences de député

provincial, et pas pour ses activités dans Publifin. J'ai une longue vie politique, j'ai croisé beaucoup de monde dont ce mandataire libéral. Bien sûr qu'on se connaît, mais je ne suis jamais intervenu d'une manière ou d'une autre en faveur de ma famille. Ceux qui disent cela portent des arguments de lâches. En tout cas, cela ne change strictement rien à ma détermination à faire éclater la vérité dans cette commission spéciale. Et ces informations ne remettent pas en cause ma légitimité à y siéger.

E.D. ET B.D.Y.

ANALYSE

Un jeu d'équilibriste

Un système socialiste, une malédiction dans laquelle le MR, le CDH, et, dans une moindre mesure, Ecolo auraient été entraînés. Telle est la ligne de défense de Pierre-Yves Jeholet, l'un des hommes forts du MR wallon.

Une ligne qui prolonge celle affirmée le week-end dernier, sur RTL-TVI, par Olivier Chastel.

Refrain : « OK, certains chez nous ont fauté, on le reconnaît, on va nettoyer mais ce n'est rien à côté des casseroles du PS. »

Cette stratégie de communication fonctionne plutôt bien pour l'instant : le gros de la responsabilité, étant, aux yeux du public, dans le jardin socialiste, avec des arguments qui paraissent crédibles mais restent à confirmer un par un.

Le MR a des arguments à l'appui de sa défense. Au Parlement wallon et ailleurs, le parti a fait de la transparence des intercommunales un combat et n'a effectivement pas été entendu.

Mais cette stratégie ne tiendra que si l'incendie reste, comme aujourd'hui, circonscrit à pratiquement une personne chez les libéraux : le fameux Georges Pire.

Car, si l'argumentaire de Pierre-Yves Jeholet a des aspects convaincants, il reste quelques solides zones d'ombre autour du rôle exact de Daniel Bacquelaine, par exemple, ministre fédéral des Pensions, président provincial du MR, dont la commission spéciale devra indiquer ce qu'il savait au juste dans cette affaire. Il faudra aussi démêler le vrai du faux dans les affirmations anonymes sur Pierre-Yves Jeholet lui-même, accusé d'être intervenu pour pousser certaines nominations, ce qu'il dément farouchement.

C'est tout le jeu d'équilibriste du MR, mais aussi du CDH : condamner avec le plus de force possible tout en sachant, en coulisse, qu'on n'est pas à l'abri d'une révélation qui pourrait mettre à mal toute la ligne de défense. D'autant qu'on se doute que le PS ne se laissera pas longtemps traîner tout seul dans la boue...

Attention, terrain verglacé !

E.D ET B.DY